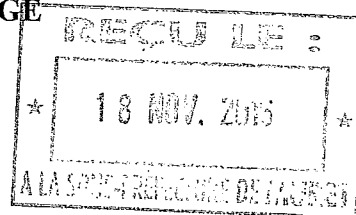


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**



N° 109/2016

OBJET : Acquisition d'un bâtiment sis ZI Lavigne à Auterive – Deux dépôts de 400 m² implanté sur une partie du lot n°14 du lotissement HERMES – pour les besoins des services techniques et du Chantier d'insertion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège.

L'an deux mille seize et le 08 novembre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 24 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claudé.

POUVOIRS : Mme TEISSIER Joëlle à Mme BARRE Nadine
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette
M. VANDEN BIL Marc à M. CAZAJUS Joel
M. BONCOURRE Thierry à M. BLANC Jean Claude

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, M. PEREZ Alain, M. POURRINET Jacques, M. COUZIER Jean Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ONEDA Daniel, M. GILABERT Nicolas, M. ADER Jean Jacques, M. DELCASSE Jean,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur PASQUET Wilfrid été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée la nécessité d'acquérir un bien immobilier pour l'implantation des services techniques et chantier d'insertion en environnement.

A cet effet, il précise l'opportunité pour la Communauté de Communes d'acquérir un bâtiment d'une surface de 400 m² sis zone industrielle Robert Lavigne à Auterive pour un montant de 235 000 €.

Il informe les membres de l'assemblée que ce bâtiment est composé de 2 dépôts de 200 m² chacun et est implanté sur le lot n°14 du lotissement HERMES à Auterive.

Il informe les membres du conseil communautaire qu'une division parcellaire a été sollicitée par le propriétaire, Monsieur GONCALVES Helder, représentant de la SCI LEMIL et qu'avis du domaine estimant la valeur vénale dudit bien sera également sollicité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de faire l'acquisition d'un bâtiment (2 dépôts de 200 m² chacun) sis ZI Robert Lavigne à Auterive implantés sur une partie du lot n°14 du lotissement HERMES à Auterive sur la base de 235 000 €, hors frais notarié ;

- **Autorise** le Président à signer l'acte d'acquisition en l'étude de Maître BOYREAU, Notaire à Auterive ainsi que toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes les demandes d'autorisations d'urbanismes pour les futurs travaux d'aménagement.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

